

# Commune d'ETAIN

## MARCHE DE TRAVAUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 4° TRANCHE Rues de Foameix et du Petit Ornel

### RAPPORT DE PRESENTATION

#### 1. Nature et étendue des besoins à satisfaire

La Commune d'Etain a procédé à un appel public à concurrence pour la réalisation de la 4° tranche de son programme pluriannuel d'assainissement comprenant :

- Rues de Foameix et du Petit Ornel : Construction d'un réseau d'eaux usées de type séparatif, de 36 branchements, d'un poste de refoulement, de 2 pompes et d'une canalisation de refoulement
- Rue de Foameix : Construction de canalisations d'eaux pluviales

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt a été désignée en qualité de maître d'œuvre par délibération du Conseil Municipal d'Etain en date du 22.03.2002.

L'estimation produite par le maître d'œuvre s'établit à 412 000 € HT soit 492 752 € TTC.

Le financement de cette opération se fera pour partie par les aides prévues auprès de financeurs (Agence de bassin Rhin-Meuse, Conseil Général, DIREN), et le reste sur les fonds propres de la commune.

#### 2. Procédure de passation de marché

Par délibération du 28.01.2004, la collectivité a décidé d'opter pour la procédure de marché négocié avec publicité et mise en concurrence telle que définie aux articles 34, 35, 65 et 66 du Code des Marchés Publics (décret 2004-15 du 7.01.2004).

L'avis d'appel public à concurrence a été transmis le 25.03.2004 à l'Est Républicain (rubrique annonces légales)

Les candidatures devaient être déposées le 16.04.2004 soit 22 jours après l'envoi à publication.

#### 3. Déroulement de la procédure :

##### Candidatures :

Suite à l'avis paru dans l'Est Républicain du 30.03.2004, 6 candidats ont sollicité le dossier de consultation des entreprises et un pli est arrivé hors délai (il fut retourné tel quel, sans être ouvert).

Le 21.04.2004, la personne responsable du marché, assistée de l'adjoint aux travaux et du Directeur Général des Services de la Commune, a examiné les candidatures.

Toutes les candidatures furent retenues.

6 DCE ont été transmis le 28.04.2004, avec mention d'une date limite de dépôt des offres fixée au 17.05.2004 à 12 heures.

**Offres :**

A la date du 17.05.2004, 5 plis furent enregistrés en Mairie.

Le 19.05.2004, la personne responsable du marché a examiné les offres, assisté de l'adjoint aux travaux et du Directeur Général des Services de la Commune.

Toutes les offres se situant bien au deçà de l'estimation de la DDA, il a été décidé de ne pas engager de négociations.

La PRM a proposé le classement suivant : 1. *SADE Travaux* - 2. *BERTHOLD* - 3. *SLD TP* à la Commission d'appel d'offres réunie le 11.06.2004, qui l'a validé, attribuant ainsi le marché à la société SADE Travaux 57054 METZ pour 301 846 € HT.

*A noter* : La vérification des prix des candidats a fait apparaître une erreur (probablement de frappe) sur le total HT de la SADE mais avec un montant de TVA et TTC juste. Il sera demandé à cette entreprise de corriger cette erreur (il faut lire 301 846 € HT et non 301 396 € HT).

Fait à Etain, le 15.06.2004

Le Maire, Personne Responsable du Marché  
Jean PICART